

**ECCÈS**  
**SERVICE INFORMATISÉ DE**  
 • Tenue de livres • Comptabilité  
 • Paie • Secrétariat  
 à la petite entreprise  
**651-6227**  
**FRANCHISES**  
**DISPONIBLES**

# LE SOLEIL

*Joyeuses fêtes!*  
  
**TOLBEC** 1780, route de l'Aéroport  
 Québec, P.Q.  
 (418) 672-3738

SAMEDI 30 DÉCEMBRE 1989

QUÉBEC 94<sup>e</sup> ANNÉE NO 3  
 72 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,20\$  
 MONTREAL ÎLES DE LA MADELEINE GASPESIE ABITIBI 1,40\$

1,25\$



M. L'Allier promet pour 1990 une véritable réorientation des grands projets de la ville de Québec.

## Intervention surprise de Mme Sauvé en faveur de l'accord du lac Meech

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général sortant, Mme Jeanne Sauvé, a délaissé la traditionnelle impartialité de ses fonctions, hier, pour se livrer à un plaidoyer voilé en faveur de l'adoption de l'accord du lac Meech.

communiqué, si on ne la fonde sur des assises définies, durables et capables de résister à l'épreuve. Ce test ne pourra être entrepris « que si l'on accepte une fois pour toutes les compromis inévitables et que les parties prenantes sanctionnent leur pacte et ne laissent pas dériver le Canada vers un imprévisible destin ».

Même si Mme Sauvé, qui fut députée libérale et ex-présidente de la Chambre des communes, évite de mentionner explicitement l'accord du lac Meech, les allusions à l'entente constitutionnelle sont claires. Elle parle du « pacte », du fait qu'une des deux principales familles ethniques fait de sa différence « une condition de sa permanence dans l'Etat canadien », et consacre un paragraphe à l'expérience des autochtones et des peuples fondateurs « en voie d'acquiescer une sécurité qui les autorise à exploiter

leur culture et à parler leur langue ».

Mme Sauvé n'a pas voulu commenter son message. Pressée d'expliquer cette déclaration inattendue, son attachée de presse, Mme Marie Bender, a déclaré que l'allusion à un pacte dans le message du gouverneur général est de nature générale. « Il n'est pas fait mention de l'accord du lac Meech », a-t-elle dit.

Suite A-2, Sauvé...

Dans son dernier message du Nouvel An, Mme Sauvé appelle les Canadiens à poursuivre l'engagement des peuples fondateurs, francophone et anglophone, en vue de consolider l'unité canadienne.

« Le pays n'en est plus aux

commencements. Il n'a pas à se poser la question d'être ou de ne pas être. Il a dépassé le stade des tâtonnements et des accommodements constitutionnels », affirme la représentante de la reine Elizabeth II au Canada.

L'unité nationale est un leurre, écrit Mme Sauvé dans son

### LES DOSSIERS

#### Les défis du maire Jean-Paul L'Allier

Deux mois après que le RP a pris le pouvoir à Québec, le maire Jean-Paul L'Allier fait le point sur les défis qui attendent son conseil. **A-7**

### LE MONDE

#### Le nonce exige des garanties pour la vie de Noriega

Le nonce apostolique au Panama est prêt à remettre le général Manuel Noriega aux troupes américaines à condition que la vie de l'ex-homme fort du pays soit garantie. **E-7**

### LES ARTS

#### Les meilleurs films, romans et disques rock de la décennie

LE SOLEIL a demandé à des gens du milieu de la musique rock, du cinéma et de la littérature de choisir les meilleures oeuvres des années 80. **D-1 à D-7**

### LE SPORT

#### Mats Sundin à Québec dès l'an prochain ?

Déçu de son utilisation en Suède, le premier choix des Nordiques au dernier repêchage aimerait se retrouver à Québec dès l'an prochain. **S-2 et S-3**

### QUÉBEC

#### Les Québécois ont gelé en décembre !

Jamais, depuis 1875, il n'a fait si froid à Québec en décembre. La température moyenne affiche -16,8 °C alors que la normale ne dépasse pas -9 °C. **A-3**

### L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	E-7 et E-8

Annonces classées	G-4 à G-6
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	F-1 à F-4
Bridge	G-6
Carrières	G-1 et G-2
Décès	G-7 et G-8
Dossiers	A-7
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-6
Feuilleton	G-5
Habitat	E-1 à E-6
Horoscope	G-5
Mots croisés	G-5
Mot fléché	G-4
Mot mystère	G-6
Où aller à Québec	D
Patron	G-6
Tourisme	Cahier C

### LA MÉTÉO

Ensoleillé et froid. Maximum : -15.  
 Minimum : -15. Demain : neige. **S-16**

## Sondage Angus-Reid Le PC bon dernier

OTTAWA — Reportés majoritairement au pouvoir il y a à peine un an, les conservateurs de Brian Mulroney occupent aujourd'hui un lointain troisième rang dans l'estime des Canadiens selon Angus-Reid. Et la débandade serait pire encore sans le Québec, où l'on ne renie pas encore complètement le choix de novembre 1988.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
 LE SOLEIL

Les libéraux continuent d'être encore en décembre l'équipe de l'heure de l'avis des Canadiens, qui leur donnent un appui de 40 %. Les néo-démocrates se sont quant à eux solidement appropriés le deuxième rang, gagnant cinq points au cours du dernier mois, pour atteindre un score de 30 %. Les conservateurs se retrouvent ainsi bons derniers à 23 %, ayant perdu quatre points en quatre semaines.

Un sondage Gallup fait quelques jours plus tôt avait également placé les conservateurs troisièmes avec une cote de 26 %, contre 28 % pour le NPD et 39 % pour le PLC.

Les conservateurs ne mènent plus dans aucune région du Canada, même pas dans leur traditionnel bastion des provinces de l'Ouest. Pire, la quasi-totalité de leurs politiques sont désapprouvées par la population.

Le Québec apparaît pour l'équipe Mulroney comme leur seule consolation au niveau ré-

Suite A-2, Sondage...

## Il y a eu plus de bébés en 89

S'il faut en croire les statistiques partielles compilées dans les hôpitaux, la région de Québec a connu une augmentation du taux des naissances de 3 à 5 % au cours de l'année 1989 par rapport à 1988.

par RICHARD CÔTÉ  
 LE SOLEIL

De toutes ces naissances, les garçons représentent environ 52 %.

Au Jeffery Hale les nouveaux-nés sont passés de 1036 en 1988 à 1096 en 1989, soit une

Suite A-2, Bébés...

Autre texte en page A-3

## Les incendies criminels au Québec



## Un phénomène nettement sous-évalué

L'incendie allumé volontairement est un problème dont l'ampleur est difficile à saisir. Un problème qui fait surface lorsque les médias font état d'une « vague » d'incendies criminels, puis qui retombe dans l'oubli.

Selon les chiffres de la Direction générale de la protection des incendies (DGPI), plus de 1250 incendies ont été allumés volontairement au Québec en 1988, soit près de 10 % de tous les incendies. Les incendies volontaires ont causé des dégâts de 42 millions \$, soit 16 % des pertes totales causées par le feu. Cette année-là, trois

personnes ont trouvé la mort dans des incendies suspects et 68 blessés ont été répertoriés.

Entre 1984 et 1988, il y a eu 38 incendies mortels, d'origine volontaire ou suspecte. Ils ont causé la mort de 63 personnes. Durant la même période, au moins 522 personnes ont subi des blessures.

La DGPI a également constaté que plus de la moitié des

incendies volontaires étaient dirigés vers les habitations, surtout les immeubles à un ou deux logements. Les dégâts dans le secteur de l'habitation sont évalués à 19 millions \$ pour l'année 1988.

Ce bilan est déjà lourd, mais la plupart des gens qui se penchent sur le problème de l'incendie volontaire s'entendent pour dire qu'il ne représente qu'une partie de la réalité et qu'il s'agit d'un phénomène fortement sous-estimé. « Pour mieux évaluer la situation, il faudrait, expli-

que le chef de police de la ville de Québec, Normand Bergeron, une formule comme le DUC, la Déclaration uniforme de criminalité. Actuellement, il n'y a pas de déclaration uniforme des incendies au Canada et on n'a pas de véritable portrait de la criminalité des incendies. On ne peut pas non plus faire de comparaison entre les villes. » Le problème est toutefois identifié par la DGPI et le projet est à l'étude.

Autres textes en page F-5



Le dramaturge Vaclav Havel est devenu hier le premier président non communiste depuis 41 ans, en Tchécoslovaquie.

## Havel promet de mener les Tchécoslovaques à des élections libres

PRAGUE (AP, AFP) — Vaclav Havel, le dramaturge qui croupissait encore il y a huit mois dans une cellule en raison de ses idées réformatrices, a été élu hier président de la Tchécoslovaquie, le premier non communiste à occuper ce poste depuis 41 ans.

Fait ironique, Havel n'a pas été élu au suffrage universel mais par 323 des 350 députés du Parlement fédéral, dont la majorité sont membres du Parti communiste tchécoslovaque. Son élection, après celle d'Alexander Dubcek jeudi à la présidence du Parlement fédéral, démontre à quel point le mouvement réformateur tchécoslovaque a pu faire reculer les communistes au cours des 41 derniers jours, après le début des manifestations anti-gouvernementales à la mi-novembre.

« Je m'engage à ne pas trahir la confiance que vous m'avez accordée », a déclaré le dramaturge à la foule, du haut du balcon du palais présidentiel. « Je m'engage à conduire la nation à des élections libres et c'est une tâche à laquelle nous devons tous participer », a déclaré celui qui ne devrait être qu'un président intérimaire. On croit, en effet, qu'il abandonnera ses fonctions après la tenue d'élec-

Suite A-2, Havel...

Autre texte en page E-8

**LE JOUR DE L'AN**  
**PRENEZ L'AUTOBUS**

**GRATUITEMENT**

UN CADEAU  
 DU JOURNAL  
**LE SOLEIL**



## Suites de la première page

## Sauvé...

L'accord du lac Meech, qui doit rapatrier le Québec dans la Constitution, expirera le 23 juin 1990 à moins qu'il ne soit ratifié par l'ensemble des provinces et le gouvernement fédéral.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont refusé jusqu'à présent d'accepter l'entente et Terre-Neuve menace de rescinder son appui à l'entente constitutionnelle à moins qu'elle ne soit modifiée de façon substantielle.

## Réactions immédiates

Traditionnellement, le gouverneur général s'abstient de commenter les questions d'actualité politiques, surtout quand elles sont controversées. Les réactions aux propos de Mme Sauvé ont été immédiates.

Le premier ministre manitobain Gary Filmon a déclaré, hier à Winnipeg, qu'il savait déjà que Mme Sauvé est profondément favorable à l'accord du lac Meech. « Le gouverneur général me l'a indiqué personnellement au cours d'entretiens passés. Je crois qu'elle est autorisée à parler de ces choses », a déclaré M. Filmon. Le chef conservateur manitobain a toutefois ajouté qu'il demeure « fermement convaincu que l'accord du lac Meech ne devrait pas être adopté sans changements ».

Le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells s'est dit extrêmement surpris par les remarques de Mme Sauvé. « Si cela se veut un commentaire sur le débat constitutionnel politique et public qui se déroule en ce moment, franchement, je considère qu'il est inapproprié pour la Couronne de s'ingérer dans les affaires politiques de cette façon », tranche M. Wells.

Née dans une famille francophone de Prud'homme, en Saskatchewan, en 1922, Mme Sauvé a vécu plusieurs années au Québec et elle prévoit prendre sa retraite à Montréal.

## Sondage...

gional, et ce, malgré la domination libérale. Ils y occupent effectivement une bonne deuxième place, cédant une dizaine de points aux troupes du démissionnaire John Turner, mais jouissant de ce même écart devant les néo-démocrates.

Quant aux politiques, les conservateurs n'ont droit à un certain appui des Canadiens que dans deux domaines, soit l'ouverture de nouvelles avenues commerciales pour les gens d'affaires d'ici et la place du Canada dans les affaires internationales.

Dans tous les autres aspects soulevés par Angus-Reid, une majorité de Canadiens désapprouvent l'action gouvernementale. La réforme fiscale (75 %), le respect des promesses électorales (73 %) et la réduction du gaspillage gouvernemental (71 %) constituent les aspects les plus critiqués.

## Attrait du changement

Il n'y a pas de doute selon les analystes de la maison de sondage de Winnipeg que les changements survenus au NPD et ceux qui se préparent au Parti libéral du Canada (PLC) sont des éléments qui influencent l'opinion des Canadiens.

L'arrivée de la députée Audrey McLaughlin à la tête du Nouveau Parti démocratique avantage pour l'instant son parti.

En fait, six Canadiens sur dix ne considèrent pas l'élection de cette dernière comme un fac Au PLC par ailleurs, Jean Chrétien continue de mener le bal des candidatures dans l'esprit des Canadiens, se démarquant de six autres candidatures possibles quant à sa capacité de constituer une force d'attraction vers sa formation politique.

Des six autres noms suggérés par Angus-Reid, ceux de Paul Martin, Pierre Trudeau et David Peterson ont un effet plutôt neutre, repoussant les électeurs presque autant qu'ils les attirent.

Pour ce qui est du premier ministre ontarien David Peterson, qui a répété cette semaine qu'il ne serait pas candidat, ses assises se limiteraient à sa seule province.

Ce sondage de la maison Angus Reid Associates a été réalisée entre le 13 et le 21 décembre lors d'entrevues téléphoniques auprès de 1501 adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale reconnue est de 2,5 % dans 95 % des cas. Cette marge s'accroît sensiblement dans le cas des résultats régionaux.

## Havel...

tions prévues dans environ six mois.

## Dans la sérénité

L'élection de Havel s'est déroulée sans débordement populaire, dans la sérénité. Un service d'ordre bon enfant, a donné un caractère peu protocolaire à la cérémonie. Le service était assuré, à la demande du président, par des étudiants et des membres du Forum civique, le mouvement regroupant les forces de l'opposition, au lieu de policiers.

Les meneurs de la grève étudiante, qui avait débuté le 20 novembre, ont annoncé qu'ils mettaient fin au boycottage des cours. Martin Mejs-trik, le leader du mouvement, a annoncé que l'élection de Havel était pour eux une « garantie suffisante » pour retourner en classe.

En soirée, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont fêté dans le centre de Prague l'élection du dramaturge qui est venu brièvement saluer la foule.

En dehors de ces scènes de réjouissances, la capitale tchécoslovaque avait offert dans la journée un visage tout à fait habituel, les habitants se préoccupant surtout de faire leurs dernières courses avant les Fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, le nouveau président s'est déjà mis au travail. L'agence CTK a annoncé que Vaclav Havel mettait la dernière main à un programme d'amnistie qui sera dévoilé le jour de l'An et qu'il effectuerait une visite officielle en RDA et RFA le 2 janvier. Cette visite dans les deux Allemagnes illustre la nouvelle politique extérieure tchécoslovaque qui privilégie les relations avec les pays voisins en Europe centrale.

## Le jour de l'An, LE SOLEIL et la CTCUQ offriront la gratuité dans les autobus

Lundi, jour de l'An, LE SOLEIL s'associe avec la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) pour offrir aux utilisateurs de l'autobus la gratuité du service.

LE SOLEIL et la CTCUQ avaient tenté l'expérience le 1er janvier 1989, à la satisfaction des deux parties puisqu'on reitère l'expérience.

Selon M. Jean Fortier, directeur du marketing du quotidien, « c'est une façon pour le journal d'accroître son engagement dans le milieu et de remercier la population de Québec et de la région pour son fidele appui ».

Il précise que cette opération devrait coûter environ 18 000 \$ au SOLEIL, ce qui comprend tous les aspects promotionnels et publicitaires nécessités par la tenue de l'activité.

Pour l'occasion, les boîtes de péage dans lesquelles les utilisateurs du transport en commun déposent leur monnaie ou billet seront recouvertes de voeux souhaitant la meilleure des années 1990. Les personnes munies d'un laissez-passer mensuel pourront s'abstenir de le montrer au chauffeur en montant à bord de l'autobus.



Comme l'an dernier, les usagers de la CTCUQ n'auront pas à payer le jour de l'An.

Du côté de la CTCUQ, le directeur du marketing était heureux de renouveler l'expérience.

Bien qu'aucun chiffre n'ait été compilé sur l'expérience du dernier Jour de l'An, on établit qu'environ 60 000 passagers en profiteront, soit la clientèle habituelle qui utilise chaque diman-

che les quelque 90 véhicules affectés aux 41 parcours, a expliqué Mme Michelle St-Pierre, des relations de la CTCUQ avec le public. « Il n'a pas été question d'ajouter des parcours à ceux déjà utilisés, disant-elle, ajoutant que pour cette occasion, la clientèle habituelle qui utilise chaque diman-

tre 6 h le matin du Jour de l'An et 1 h de la nuit, le 2 janvier. Quant aux horaires, ils seront les mêmes que pour un dimanche. »

Une belle occasion donc de se transporter à l'endroit désiré en toute sécurité durant cette journée des Fêtes en famille ou entre amis.

## Recommandation

D'autre part, les autorités de Prague ont reçu hier une bonne nouvelle. A Washington, l'auteur de l'amendement pénalisant les relations commerciales avec les pays communistes, Charles Vanik, a annoncé qu'il avait demandé au président George Bush d'accorder la clause de la nation la plus favorisée à la Tchécoslovaquie.

Vanik estime en effet que les mesures prises récemment à Prague pour rétablir la démocratie répondent « à toutes les conditions » de la loi adoptée en 1974.

L'amendement impose en effet de lourds tarifs douaniers à tous les pays qui limitent l'émigration.

## Bébés...

augmentation de 5,8 %. A Saint-Sacrement, on a connu une hausse de 5 % avec 1986 bébés en 1989 par rapport aux 1890 tout-petits de 1988. A l'Hôtel-Dieu de Lévis, où le service d'obstétrique est plus que très occupé présentement, 1542 femmes ont accouché en 1989 comparativement à 1484 en 1988.

L'hôpital de l'Enfant-Jésus fait exception. Les statistiques couvrant la période de la fin de mars au début d'avril montrent qu'on y a fait 877 accouchements en 87-88 et seulement 780 au cours des douze mois suivants, une baisse de 97 naissances en un an. En cette période des Fêtes et de congés personne n'a pu expliquer le phénomène.

À l'hôpital Christ-Roi, on affirme avoir accueilli 1815 nouveaux-nés en 1989 tandis qu'à Saint-François d'Assise ce nombre est d'environ 140 par mois, ce qui équivaut à un total de 1680 par année. Dans ces deux institutions, il n'a pas été possible d'avoir les totaux de 1988, mais on estime que la hausse doit être comparable à ce qu'on a connu ailleurs.

Enfin, une constante revient partout, la période achalandée est presque toujours la même, en mars ou avril, soit quelque neuf mois après la période des vacances d'été. A partir des suivis faits durant les grossesses, on prévoit qu'en 1990 cet achalandage commencera en février.

## Sabotage contre une centaine d'autobus de la STCUM

MONTREAL (PC) — Une centaine d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) ont été la cible d'actes de sabotage et n'ont pu prendre la route à l'heure hier matin, tandis que 148 autres véhicules restaient garés en raison du refus des employés d'entretien d'effectuer du temps supplémentaire.

Bien que l'achalandage soit réduit durant la période des Fêtes, cette série de problèmes a entraîné hier pour les usagers de longs moments d'attente par un froid intense.

C'est au Centre de transport de

Saint-Laurent, durant la nuit de jeudi à hier, qu'environ cent autobus ont été sabotés, le mécanisme de frein d'urgence du moteur ayant été déclenché pour rendre impossible leur démarrage à moins d'une inspection mécanique.

## En Bref

## ■ Infraction fatale

QUÉBEC — Un jeune homme de 24 ans, Jacques Méthot, d'Ancienne-Lorette, a perdu la vie à la suite d'une collision survenue à 3 h 06 matin. C'est en brûlant un feu rouge à l'intersection de Saint-Sacrement et du boulevard Charest Ouest qu'est survenue la tragédie. La victime a succombé à ses blessures quelques heures après son transport à l'hôpital Saint-Sacrement. L'autre conducteur, âgé de 25 ans, a semblé fuir à pied après le choc, mais il fut vite rattrapé par les patrouilleurs qui l'ont conduit à l'hôpital pour soigner des blessures à la bouche et prendre un échantillon de son sang qui a été envoyé au laboratoire pour analyse.

## ■ Collision à Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — Une sexagénaire, Mme Rita Flammand, 61 ans, de Jonquière, a été tuée hier dans une collision entre deux automobiles, à Chicoutimi. L'accident s'est produit dans une courbe du boulevard Saguenay et serait attribuable à une perte de contrôle sur la chaussée glissante. Le décès de Mme Flammand, qui était passagère, a été constaté à l'Hôpital de Chicoutimi. Trois autres personnes qui accompagnaient la victime ont subi des blessures mineures, comme d'ailleurs le conducteur de l'autre véhicule implique.

## ■ Accident mortel à Rimouski

RIMOUSKI (PC) — Une collision entre deux voitures a fait un mort et quatre blessés graves, jeudi soir, à Saint-Anaclet, près de Rimouski. La victime est Paul-Emile Hudon, 49 ans, de Saint-Anaclet, qui était seul à bord de sa voiture. Les quatre occupants du second véhicule ont été sérieusement blessés, mais on ne craignait pas pour leur vie. Un dérapage sur la chaussée glissante serait à l'origine de la tragédie.

## ■ Drame familial

JOLIETTE (PC) — La Sûreté du Québec détenait un individu de 45 ans, hier, relativement à la mort violente de son épouse. La victime, Mme Jocelyne Delorme Bourbonnais, âgée de 44 ans, aurait été battue à coups de crosse de carabine hier matin au domicile familial, à Sainte-Julienne, dans la région de Joliette. Elle a succombé à ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal. Le suspect devait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Joliette.

## ■ Vol au Massachusetts : 3 Montréalais comparaissent

BOSTON (AP) — Trois Montréalais ont comparu, hier, devant une cour de justice fédérale américaine relativement à une tentative de vol par effraction dans une banque de Cambridge, dans le Massachusetts, a déclaré un porte-parole du bureau du procureur américain de la Justice. Les individus accusés de tentative de vol sont Paul Bryntwick, 38 ans, Ronald McCann, 57 ans et Talbot Murphy, 61 ans, tous trois de Montréal. Le juge a nommé des avocats pour représenter les accusés et a reporté au 4 janvier l'audition sur leur remise en liberté provisoire.

MAGASINEZ AUJOURD'HUI JUSQU'À 17H00

nos trois magasins seront fermés lundi et mardi  
les 1<sup>er</sup> et 2 janvier...

BON CONGÉ DU NOUVEL AN À TOUS!

LA VENTE DE JANVIER

se poursuit mercredi matin dès 9h30

dans tous les rayons!

la maison



**simons**

TROIS MAGASINS, LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE ET VIEUX QUÉBEC

PROVINCIAL	INTER-PLUS
4113684 gagne \$1,000,000	826796 gagne \$250,000
113684 gagnent \$10,000	26796 gagnent \$2,500
13684 gagnent \$1,000	6796 gagnent \$250
3684 gagnent \$100	796 gagnent \$25
684 gagnent \$25	96 gagnent \$10
84 gagnent \$10	numéros mobiles
MINI-LOTO	96612 gagnent \$2,500
381007 gagnent \$50,000	5970 gagnent \$250
81007 gagnent \$5,000	782 gagnent \$25
1007 gagnent \$250	
007 gagnent \$25	
07 gagnent \$5	
LA QUOTIDIENNE	
38100 gagnent \$1,000	tirage du 29-12-89
3810 gagnent \$100	7-6-7
381 gagnent \$10	2-2-2-7

## LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

## Deux cargos se disputent la canne à pommeau d'or du port de Québec

Un pétrolier venant de Hong Kong pour approvisionner la raffinerie Ultramar et un céréalier russe venu prendre un chargement de blé aux élévateurs de Bunge sont présentement dans la course pour obtenir la canne à pommeau d'or du port de Québec.

L'emblème traditionnellement remis au premier navire océanique à rallier les installations portuaires de Québec, au début de chaque année, sera attribué au capitaine d'un de ces navires, lors de leur escale à Québec, la semaine prochaine.

Selon le service du trafic maritime de la Garde côtière canadienne, le pétrolier Choctaw se trouvait hier matin à l'est de Cape Race, la pointe extrême est de Terre-Neuve. Le cargo de 152 000 tonnes pourrait théoriquement arriver le 1er janvier aux installations de la raffinerie Ultramar de Saint-Romuald avec un chargement de pétrole brut provenant du port de Mina Al-Fahal, en Oman, dans le golfe Persique.

Le vacquier Boris Butoma d'une capacité de 109 000 tonnes, se trouve plus à l'est sur l'Atlantique. Il est attendu à Québec le 3 janvier pour prendre un chargement de blé aux silos de Bunge du Canada.

La direction du port de Québec remet une canne à pommeau d'or, depuis le début du XIXe siècle. L'emblème est remis au premier capitaine à conduire son navire dans le port de Québec en provenance d'un port étranger. Le gagnant doit alors charger une cargaison et reprendre la mer vers un autre port étranger, ce qui assure que la canne est véritablement remise à un « navire international de passage faisant escale dans la Vieille Capitale ».

Les marchands de l'époque ont instauré cette tradition pour promouvoir le commerce dans leur ville. Avant le début de la navigation d'hiver, en 1959, on remettait la canne en avril, à la fonte des glaces.

Depuis 1981, les cannes remises par la direction du port sont en bois d'érable et garnies d'une céramique. Elles sont réalisées par Andrée Veilleux, une artisanne de Cap-Rouge.

## Les vœux du cardinal Vachon

L'archevêque de Québec, le cardinal Albert Vachon, fera part de ses vœux pour l'année 1990 à la population du diocèse de Québec, le mercredi 3 janvier, à la salle des Chevaliers de Colomb, au 709, rue Kirouac, à Québec. L'événement aura lieu entre 19 h 30 et 21 h. Un membre du Conseil diocésain de pastorale adressera d'abord des vœux au cardinal après quoi Mgr Vachon prendra la parole. Les discours officiels seront suivis d'un échange de vœux entre les participants, le cardinal et les évêques auxiliaires.

### L'INDEX RÉGIONAL

#### Beauce

Les Beaucerons sont des entrepreneurs indépendants à la ferme et en usine. **B-6**

#### Rimouski

Toujours actif à 77 ans, Andrée Garon-Gauthier est fière de ses 60 ans de journalisme. **C-6**

#### Deschambault

Le cinéaste Denys Arcand a longtemps cru pouvoir mener sa carrière à partir de son village natal. **C-7**

#### CUQ

En 90, la Communauté urbaine de Québec devra solutionner le problème de l'élimination des déchets. **F-7**

## Une moyenne de -16 °C contre une normale de -9 °C

# Les Québécois ont gelé en décembre !

(LE SOLEIL-PC) — Jamais, depuis 1875, il n'a fait si froid à Québec en décembre. La température moyenne pour le mois de décembre 1989 affiche -16,8 °C alors que la normale de décembre pour la période 1950-1980 ne dépasse pas -9 °C. C'est ce que révèle le service de l'environnement atmosphérique du Bureau météorologique de Québec.

Si on revient un siècle en arrière, il faut conclure que les Québécois ont gelé, en décembre 1989, bien davantage que leurs grands-parents et leurs arrière-grands-parents. Les mois de décembre les plus froids, ces 100 dernières années, ont fait chuter le thermomètre (en moyenne) de la façon suivante : 1890, -15,5 °C ; 1904, -14,5 °C ; 1933, -13,5 °C ; 1958, -14 °C.

#### À Montréal

La métropole n'échappe pas

à cette vague de froid polaire alors que le mois de décembre qui s'achève aura été le plus froid jamais enregistré, avec une température moyenne de -15,3 °C, indiquait hier le service météorologique d'Environnement Canada.

Le précédent record de froid à Montréal pour un mois de décembre, établi en 1980 avec une moyenne de -13 °C, a été battu de plus de deux degrés. Le mercure est fréquemment descendu à -25 °C au cours des dernières

semaines, avec par moments des chutes à -42 °C compte tenu du facteur éolien.

#### L'année 1816

Il ne reste cependant plus personne pour témoigner de la température enregistrée au cours d'une année spectaculaire qu'on a baptisée à juste titre « mil huit cents cesse-de-geler ». L'année 1816, en effet, occupe une place particulière dans les annales météorologiques de l'Amérique du Nord. Cette année-là, il n'y a pas eu d'été.

L'Est du Canada et le Nord-Est des États-Unis ont alors connu la période de froid estival la plus extraordinaire de leur histoire.

L'arrivée des températures chaudes, début juin 1816, laissait présager un été normal. Mais le 6 juin au matin, à Salem, au Massachusetts, le mercure tomba à 5 °C et poursuivit sa chute. À Montréal, il y eut des bourrasques de neige, le 6 et le 8. Le 10 juin, à Québec, il était tombé 30 cm de neige.

Les coups de froid étaient sans doute reliés aux changements de circulation d'air dans la haute atmosphère, qui bloquaient l'air arrivant normalement de l'ouest au-dessus du continent, et qui permettaient à l'air froid de l'Arctique de descendre vers le sud.

Qu'est-ce qui a provoqué ces phénomènes exceptionnels ? La théorie la plus répandue veut que des émanations volcani-

ques aient réduit la quantité d'énergie solaire qui atteint normalement la Terre. Entre 1812 et 1815, on assista à trois erup-

tions volcaniques importantes, dont la plus puissante fut celle de Tambora, en Indonésie, en 1815.

## On nous promet une température plus douce pour le jour de l'An

La température doit s'adoucir au cours des prochaines heures, ce qui voudrait dire une belle et longue fin de congé du temps des Fêtes, qui sera couronnée par le premier de l'An 1990 !

par FRANÇOIS ROY  
LE SOLEIL

La plus grande prudence sur les routes est toujours de mise, surtout, comme le signalaient plusieurs patrouilleurs de la Sûreté du Québec, que cette mince couche de glace invisible sur les routes, laisse croire que l'asphalte est sec. D'où les dérapages et collisions, parfois mortelles.

À Environnement Canada, le météorologiste Jean-Guy Cliche expliquait « qu'après une nuit tres froide (minimum -28 °C) nous devrions jouir d'un temps ensoleillé aujourd'hui, avec un maximum de -15 °C. Demain, dernier jour de l'année, un ennuagement graduel aidera le temps à se rechauffer pour atteindre un maximum de -3 °C.

« De légères chutes de neige sont prévues pour le jour de

l'An, avec un mercure passant d'un minimum de -12 °C à un maximum de -6 °C. » Ce qui est certainement plus agréable que -22 °C.

Bonne nouvelle également pour toute la parenté qui va prendre la route pour aller fêter le premier de l'An. De Transports Québec, notre informateur Roger Lepine nous parle de « routes partiellement dégagées avec bonne visibilité. Sans cette mince couche de givre toujours à craindre, les routes courant vers la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve, la Beauce, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont agréablement carrossables. Donc, les conditions sont favorables. »

Il est bon de rappeler, enfin, que Nez Rouge et tout son monde sont encore sur un pied d'alerte au 688-8080, jusque dans la nuit du 31 décembre. Et leur succès s'achèvera sur un total record de transports.



La pouponnière de l'Hôtel-Dieu de Lévis accueille présentement 36 nouveau-nés alors qu'en temps normal il n'y en a que de 20 à 24.

## « Surplus » de bébés : l'Hôtel-Dieu de Lévis apprend à s'ajuster

« Des bébés de ce temps-là, il y en a plus que de normal, on déborde de bébés ! »

par RICHARD CÔTE  
LE SOLEIL

Sans chercher d'explication au phénomène, Mme Pierrette Bisson, assistante infirmière chef au service d'obstétrique de l'Hôtel-Dieu de Lévis, sait de quoi elle parle puisque la pouponnière de son service accueille présentement 36 nouveau-nés alors qu'en temps normal il n'y en a que de 20 à 24.

« Nous aurions de la place pour recevoir quelques bébés de plus sans difficulté, dit-elle, mais le problème se pose au niveau du personnel qui serait nécessaire ainsi que du nombre de lits dont il faudrait disposer pour les mères avant et après l'accouchement. »

La situation actuelle a donc fait vraiment déborder le service puisque celui-ci, qui possède sept lits pour les femmes sur le point d'accoucher et 29 pour celles dont le bébé est né, a dû s'étendre dans d'autres services afin de répondre adéquatement à la tâche. C'est ainsi que le service d'obstétrique de l'Hôtel-Dieu de Lévis est devenu dans la région de Québec le seul en son genre à être éparpillé sur trois étages...

« Chose certaine, la qualité des soins offerts dans ce service, comme ailleurs dans notre hôpital, est maintenant mieux connue dans la population, ce qui fait que de plus en plus de patients potentiels jugent qu'il est préférable de se faire traiter ou d'accoucher ici plutôt que de traverser dans l'un des hôpitaux de la rive nord », estime le docteur Carol Grouin, directeur médical.

L'unité mère-enfant a en effet ceci de particulier que la mère qui vient y accoucher est prise en charge par une infirmière qui la suivra personnellement jusqu'à deux heures après l'accouchement, à l'intérieur de l'horaire de travail de l'infirmière bien sûr. La mère qui en a la capacité et le goût peut aussi demander à cohabiter avec son bébé tout en continuant de profiter de l'aide d'une infirmière de la pouponnière.

Autre atout, l'hôpital a récemment mis sur pied un système vidéo permettant aux nouvelles mamans de synthétiser sur le téléviseur qui se trouve dans leur chambre un canal où on leur fournit des conseils sur l'alimentation, le bain et d'autres soins à donner au bébé ainsi que sur l'aspect sécuritaire des jouets fabriqués à son intention.



Cette maison devait être démantelée de Sainte-Foy. Le propriétaire en a donc confié la tâche à un constructeur qui l'a fait scier en deux. Puis il a engagé un transporteur de Bernières, pour que les moitiés soient installées sur un autre solage, à Saint-Rédempteur. Et tout ça entre Noël et le jour de l'An, par un mercure de -22° Celsius. Il fallait le faire !

## Une maison est sciée en deux avant son déménagement

La maison devait disparaître ! Ou bien on la rasait avec un bulldozer, ou on la démantelait. C'est cette dernière option qui fut retenue. Donc, entre Noël et le jour de l'An, on a scié le bungalow en deux, sur la longueur, et on l'a extirpé de son solage à Sainte-Foy. Chaque moitié a été glissée sur un fardier et transportée sur un autre solage à Saint-Rédempteur. Pas plus compliqué que ça !

par FRANÇOIS ROY  
LE SOLEIL

Sauf que toute l'opération s'est déroulée par un froid sibérien, au cours des derniers jours, au 2740, rue Beauvoir. Sur place nous avons rencontré M. Lévio Sirois, transporteur de Bernières, qui fait pareil travail depuis 20 ans.

« Des maisons sectionnelles on en a transporté plusieurs. Mais procéder comme on l'a fait ici, c'est spécial et aussi très

froid. Évidemment il faut prendre des précautions et tout mesurer. C'est un entrepreneur en construction qui a séparé la maison en deux, avec des scies mécaniques. Ensuite, nous avons rafistolé les trous pour que rien parte au vent, laine minérale, tapisserie, planches, etc.

La première moitié a été transportée jeudi sans pépin. Et ça va nous prendre le reste de la journée, pour faire le même trajet avec cette deuxième partie jusqu'à Saint-Rédempteur. »

Le fil de l'histoire nous a été résumé par M. Michel Faguy, évaluateur, qui détient cette propriété. « Nous avons acheté cette maison, construite sur la ligne d'un terrain double. Comme nous voulons y bâtir au printemps deux cottages de style anglais, il fallait l'enlever. Notre entrepreneur général André Gosselin, de Saint-Nicolas, s'en est chargé et a décidé de la scier en deux, avant de la faire transporter sur un de ses terrains, où l'attendait déjà un solage, dans la rue Bolduc à Saint-Rédempteur. »

Quant à M. Gosselin, il déclarait au SOLEIL que la résidence de 51 pieds de long sur 30 pieds de large ne sera bientôt plus reconnaissable car elle sera transformée en duplex.

**«UNE GM FOURNIER»  
FACILE À ACHETER,  
UN PLAISIR  
À POSSÉDER!**



**FOURNIER**  
Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand

687-5170



Seulement 26 % des Amérindiens inscrits ont voté

## Les autochtones ont boycotté les élections du 25 septembre

Les autochtones du Québec ont boycotté dans une large mesure les élections provinciales du 25 septembre dernier.

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

Une compilation de la Presse canadienne indique en effet qu'à peine la moitié des autochtones du Québec se sont inscrits sur les listes électorales pour ce scrutin. Parmi ceux qui étaient inscrits, environ le quart s'est rendu voter.

Certaines nations amérindiennes, comme les Mohawks, boycottent systématiquement le scrutin. Aucun des 5000 Mohawks de Kahnawake n'est inscrit sur la liste électorale du comté de Châteauguay. Même boycott du scrutin chez la bande d'Akwesasne (Saint-Régis), à cheval sur la frontière entre l'Ontario, le Québec et l'Etat de New York: personne n'y est inscrit comme électeur dans le comté de Beauharnois-Huntingdon.

« Les chefs de ces bandes ne permettent même pas aux recenseurs d'effectuer leur travail et de dresser la liste électorale », a expliqué Mme Lise Dallaire, du bureau du directeur général des élections.

Chez les Amérindiens du nord-ouest québécois, le taux de participation au scrutin a été de 23 % tant chez les Cris que chez les Algonquins.

### Partage des votes

La compilation détaillée des résultats indique que ceux qui ont voté chez les six bandes algonquines ont favorisé les candidats libéraux dans une proportion de trois à un. Toutefois, les 250 Algonquins du Lac-Rapide ont boycotté le scrutin en ne s'inscrivant même pas sur la liste.

Chez les Cris, ceux qui ont voté se sont divisés en parts à peu près

égales entre le Parti libéral et le Parti québécois.

Les Attikameks des trois villages de la Haute-Mauricie n'ont voté qu'à 20 %. Les deux principales formations politiques, le PQ et le PLQ, se sont divisées les suffrages exprimés.

Sur la Côte-Nord, l'importante communauté montagnaise a exercé son droit de vote à 30 %. Dans certaines communautés, comme La Romaine, le taux de participation a dépassé les 60 %.

Les Montagnais, du moins ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote, ont donné des appuis en nombre équivalent aux deux principaux partis politiques.

### Pas intéressés

Le taux de participation à l'élection a été inférieur chez les Micmacs de Gaspésie. Il faut dire qu'une des deux communautés micmacs, celle de Restigouche, avait eu un affrontement violent avec le gouvernement québécois

en 1980 au sujet de la pêche du saumon.

Environ 40 % des membres de la toute petite communauté nas-kapie de Kawawachikamach, près de Schefferville, se sont présentés aux urnes, principalement pour appuyer le Parti libéral.

C'est dans la même proportion que les Hurons de Wendake (Loretteville) ont voté. Ils ont appuyé majoritairement eux aussi le Parti libéral.

Selon Michel Belleau, porte-parole du Conseil Attikamek-Montagnais (CAM), les communautés amérindiennes membres du CAM sont laissées libres de voter ou non à une élection provinciale.

« Ces communautés ne se sentent pas concernées par la politique québécoise; cela ne les intéresse pas », a dit M. Belleau.

Il a souligné cependant que les Montagnais participent depuis quelque temps aux Sommets économiques régionaux organisés par le gouvernement du Québec, ce qui suppose un nouvel intérêt pour les activités gouvernementales.

Au total, il y avait 13 262 Amérindiens inscrits sur les listes électorales le 25 septembre dernier, soit environ un sur deux qui auraient eu droit de l'être. Seulement 3452 (26 %) d'entre eux ont voté.

### Inuit

Le taux de participation dans les villages nordiques a atteint 38 %, alors que 1487 électeurs ont voté sur les 3878 qui étaient inscrits.

On ne peut pas en conclure avec précision toutefois que tous ces électeurs étaient d'origine inuk car la population des villages nordiques comprend une certaine proportion de Blancs, environ 10 % selon les dernières données gouvernementales disponibles.

Au total, ceux qui ont voté dans les villages nordiques ont donné quelque 200 voix de majorité aux libéraux de Robert Bourassa, soit 847 bulletins à 640.

## Le « Journal des débats » a publié plus de 300 000 pages depuis 1964

Le « Journal des débats » qui rapporte fidèlement tout ce qui se dit à l'Assemblée nationale, a publié plus de 300 000 pages depuis sa fondation en janvier 1964.

par BERNARD RACINE  
de la Presse canadienne

Chaque numéro de la publication correspond à une séance de l'Assemblée nationale et ses pages racontent, à travers les débats parlementaires, l'histoire du Québec et restent à la disposition des futurs chercheurs en histoire ou en politique.

Cette publication « est le fruit d'une longue et difficile évolution de la conscience politique », rappelle M. Gilles Gallichan, dans un article publié dans les « Cahiers de la Société bibliographique du Canada » de 1989 et intitulé « Les débats parlementaires du Québec ou la mémoire des mots ».

M. Gallichan, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec, raconte les efforts et les tentatives qui ont été nécessaires pour sortir les débats de l'enceinte parlementaire et les mettre à la portée de M. Tout-le-Monde et les théories qu'il a fallu combattre pour y arriver.

Il souligne que les débats du Parlement du Québec n'ont été consignés véritablement que durant 25 des 200 ans du parlementarisme québécois.

C'est l'historien Marcel Hamelin qui a compris à quel point l'absence des textes des débats rendait difficiles les recherches sur la politique et les institutions et qui a lancé l'idée de les reconstituer à partir des vestiges qui en restaient.

### Contribution utile

« Il décida de rassembler ces sources, de reconstruire chaque séance et chaque discours et de reconstituer ainsi les premières sessions de la législature québécoise », raconte M. Gallichan, un ancien employé de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale qui a été un temps affecté au travail de « reconstitution des débats ».

Me Jean-Noël Lavoie, président de l'Assemblée nationale dans les années 70, avait égale-



Me Jean-Noël Lavoie, président de l'Assemblée nationale dans les années 70, avait autorisé la publication des reconstitutions des débats parlementaires faites par l'historien Marcel Hamelin.

ment compris « l'importance d'appuyer le progrès de l'institution sur une bonne connaissance de l'histoire et de la jurisprudence parlementaire », selon M. Gallichan. Il a décidé, non seulement de faire publier par l'Assemblée nationale les reconstitutions de M. Hamelin, mais de faire reconstituer les autres débats manquants.

« La reconstitution des débats nous a semblé une contribution grandement utile à l'histoire politique et en particulier à la connaissance des actes parlementaires des élus du peuple », écrit-il.

Le mandat de reconstituer les débats a été confié à une équipe d'historiens dirigée d'abord par Mme Christiane Demers et, ensuite, par M. Jocelyn Saint-Pierre, qui a oeuvré durant onze ans.

Le groupe a dirigé l'édition des débats de 1867 à 1878, préparée par Marcel Hamelin, publié la reconstitution des sessions de 1893 à 1906, complété une version manuscrite des sessions de 1907 à 1921 et amorcé le travail de dépouillement et de reconstitution des sessions de 1922 à 1935.

### Travaux suspendus

Le 21 janvier 1986, le Bureau de l'Assemblée nationale, sans examiner le dossier, a décidé de suspendre les travaux de l'équipe et a réaffecté le personnel à d'autres tâches.

La nouvelle de cette décision avait soulevé de nombreuses réactions défavorables de la part des milieux journalistiques, politiques, juridiques et universitaires. La présidente de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Mme Andrée Désilets, considérait la décision comme une erreur irréversible.

« Compléter la reconstitution des débats c'est rendre au peuple ce qui lui appartient et donner à la nation ce qu'elle a toujours réclamé », avait-elle déclaré.

Le dépôt en mars 1986 à l'Assemblée nationale par le député de Vanier Jean-Guy Lemieux d'une pétition de 1500 noms provenant du Québec et de tout le Canada demandant que le projet de reconstitution des débats soit mené à terme, n'a pas eu l'effet escompté. Les autorités avaient simplement répondu que le projet n'était pas abandonné, mais simplement suspendu pour une période indéterminée.

Les voix entendues depuis 1986 en faveur de la poursuite de la reconstitution des débats évoquent celles énoncées depuis 150 ans et qui ont abouti en 1964, rappelle l'auteur de l'article.

M. Gallichan a rappelé que Jacques Godbout a écrit dans l'Actualité de mars 1986: « A force de chasser le souvenir, d'ignorer la mémoire, d'enterrer l'histoire à la vitesse des microprocesseurs, l'on se prépare une dépression nerveuse qui sera aussi terrible qu'une explosion atomique. »

Regard lucide sur les conséquences d'une inconscience qui nous ferme l'avenir, commente l'auteur de l'article qui conclut: « Cet avenir, il a en effet un grand besoin de mémoire et d'expérience pour se traduire en progrès. C'est lui aussi qui nous dira si le Québec relèvera un jour le souvenir de son Parlement ».

## L'alphabétisation va devenir le sujet de l'heure en éducation en 1990

MONTREAL (PC) — L'alphabétisation va très probablement devenir le grand sujet de l'heure en éducation en 1990 puisqu'il constitue cette année le thème de l'Année internationale proclamée par les Nations unies.

Au Québec, l'Équipe interrégionale d'alphabétisation, formée des représentants des commissions scolaires et de plusieurs organismes populaires, annonce déjà qu'elle va publier un mensuel, Alpha Québec 90, pour rendre compte des événements régionaux et internationaux en la matière.

Sans préciser davantage, le gouvernement du Québec a annoncé à l'ouverture de la session, des « mesures pour améliorer les programmes d'alphabétisation ».

Plus concret, le gouvernement fédéral a fait savoir à la mi-décembre qu'il versera 157 000 \$ pour financer cinq projets d'alphabétisation dans la région de Montréal.

Ces programmes sont administrés par Emploi et Immigration Canada, la voie traditionnelle qu'emprunte généralement Ottawa pour intervenir directement en matière d'éducation.

Mais le sujet est déjà dans l'air depuis au moins deux ans. Il a été lancé avec un certain fracas à l'été 1987 par la chaîne Southam News qui a fait mener une grande enquête pour mesurer, par une série de tests directs, la capacité de lire et d'écrire des Canadiens.

L'enquête a révélé que 8 % des adultes sont des « analphabètes de base » et 16 % des « analphabètes fonctionnels ». Les premiers sont totalement ou à peu près incapables de lire et d'écrire; les seconds ont des seuils de compétence en deça des normes

nécessaires pour fonctionner adéquatement en société. Par exemple, 13 % sont incapables de comprendre la posologie d'un médicament; 37 % n'ont pas réussi à compléter un formulaire simple de demande d'emploi.

D'après cette même enquête, le Québec vient au deuxième rang avec 10 % d'analphabètes de base et 18 % d'analphabètes fonctionnels après Terre-Neuve qui bat tous les records (43 %).

Pour l'heure, le gouvernement du Québec dépense environ 25 millions \$ dans la lutte à l'analphabétisme. Cette année, disent les statistiques, 16 478 adultes sont inscrits, à temps partiel, à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires.

Mais le Québec compterait 1 370 000 analphabètes si l'on se fie à l'enquête Southam. Les efforts actuels paraissent, dans ce contexte, bien dérisoires.

**imaginez une semaine au Club Med**

**COUPON DE PARTICIPATION**

Valider ici

magasinez autrement... PLACE de la CITE

Mode • Bijoux • Services financiers • Chocolats fins • Halles d'alimentation • Chaussures • Lunettes • Services médicaux • Fourrures • Bottes • Brillants • Poissons • Cravates • Compléments • Tableaux • Blazers • Sacs à main • Sofas • Lampes • Esthétique • Meubles • Vêtements

PROFITEZ DES SOLDES APRÈS NOËL!

**À GAGNER:** 2 voyages pour 2 personnes à Punta Cana, en République Dominicaine. Le tirage aura lieu le 14 janvier 1990.

- PARTICIPEZ:**
- 1 Découpez le coupon que vous trouverez dans le Soleil et remplissez-le (participez autant que vous le désirez!)
  - 2 Faites valider ce coupon chez un des marchands de Place de la Cité (aucun achat requis)
  - 3 Déposez dans la boîte à tirage prévue à cet effet, dans le mail central de Place de la Cité.

Tous les règlements du concours sont disponibles à Place de la Cité.

magasinez autrement...  
**PLACE de la CITE**  
2635, BOULEVARD HOCHÉLAGA, SAINTE-FOY, QUÉBEC

COLLABORATION: **UNIGLOBE** Voyages Optimum Inc. **CLUB MED** Et nulle part ailleurs! **CITF-FM 107.5** **LE SOLEIL**

pour les services d'un chauffeur privé

jusqu'au 31 décembre 1989

COMPOSEZ LE **688-8080**

entre 18 h et 3 h

CETTE OPÉRATION EST RENDUE POSSIBLE GRÂCE À



NOUS SOMMES FIERS D'APPUYER CETTE OPÉRATION

**LE SOLEIL**



Depuis le début, l'affaire Bilodeau a attiré l'attention des médias.

## Selon le rapport de la police du New Hampshire Le camionneur Bilodeau ne pouvait éviter la catastrophe

CONCORD, New Hampshire (AP) — Le camionneur québécois Richard Bilodeau était dans l'impossibilité de savoir à temps où se trouvait la voiture de police au moment de l'accident mortel du 29 novembre. Il n'a donc pas réussi à revenir à temps sur la voie de droite pour éviter l'accident qui a tué deux policiers américains et le détenu qu'ils amenaient dans leur auto-patrouille, affirme un rapport de la police du New Hampshire publié hier.

Les tests effectués sur les lieux de l'accident du 29 novembre démontrent clairement qu'il n'était pas possible que Bilodeau ait su dans quelle voie se trouvait l'auto-patrouille, ce qui l'a empêché de faire une manoeuvre pour éviter la catastrophe.

Bilodeau a raconté à un grand jury du comté de Grafton que lors-

qu'il a manoeuvré son camion pour tenter d'éviter la collision frontale, son chargement s'est subitement détaché et est tombé sur la route.

Selon la police, les deux véhicules ne se sont jamais touchés. C'est le chargement du camion qui a tué les patrouilleurs et leur prisonnier.

La preuve recueillie par la police révèle que le camion de Bilodeau se serait trouvé à au moins « huit pieds au-delà de la ligne double et continue séparant les deux voies, et à l'intérieur de la voie en sens inverse. À cet endroit, la route faisait un arc de cercle, non loin du pont de Baker River. »

La police a affirmé que son rapport était tout à fait impartial, même si l'accident avait entraîné la mort de deux des siens.

### Dissiper les rumeurs

Le rapport a été rendu public afin de dissiper les rumeurs voulant que « la police du New Hampshire tient une vendetta contre les camionneurs et particulièrement les chauffeurs d'origine canadienne, et qu'elle se sert de cette affaire pour accuser injustement Bilodeau sans preuve suffisante. Il est très clair que ce n'est pas le cas », dit le rapport.

Depuis le début, l'affaire Bilodeau a attiré l'attention des médias. Les camionneurs étaient très en colère lorsque le juge a d'abord exigé un cautionnement de 500 000 \$ pour la remise en liberté du prévenu. Le juge demandait un montant très élevé en raison d'une certaine confusion sur le droit applicable en matière d'extradition. Les autorités américaines craignaient que Bilodeau ne revienne pas pour subir son procès s'il était libéré sous cautionnement.

Des camionneurs s'étaient donnés rendez-vous au palais de justice du comté de Grafton au cours des audiences sur le cautionnement. La femme de Bilodeau avait livré un vibrant témoi-

gnage pour sa remise en liberté. Finalement, un représentant du gouvernement canadien a assuré le juge que Bilodeau reviendrait pour subir son procès. Il a donc été libéré moyennant un cautionnement de 100 000 \$ et après avoir passé près de trois semaines en prison.

La police a affirmé que le camion de Bilodeau dépassait de 2585 kg le poids maximum permis par la loi. Des tests ont démontré en outre que les neuf courroies utilisées pour retenir le chargement — soit trois de plus qu'exigé par la loi — étaient en bon état.

« La preuve semble suggérer que le patrouilleur Gary Parker, en raison du tracé de la courbe et de la grosseur et de la forme du camion de Bilodeau, a eu très peu de temps pour réagir aux événements », conclut le rapport.

Le rapport précise de plus que le prisonnier Brian Goodwin était menotté et que sa ceinture était bien bouclée. Ceci permet d'exclure l'hypothèse voulant qu'il ait tenté de s'emparer du volant.

Le 21 décembre, le témoignage de Bilodeau a convaincu le grand jury de réduire l'accusation de meurtre à celle d'homicide involontaire.

### Bilodeau manquait de repos

Dans le rapport, on ajoute que Bilodeau ne s'était pas suffisamment reposé, au cours des 17 heures précédant l'accident, pour conduire son camion.

« Selon le carnet de bord de Bilodeau et certains autres éléments de preuve : au cours de ses 64 derniers jours de conduite, il a enfreint à 22 reprises la loi fédérale sur la limite de conduite de 10 heures par jour, ou 33 % du temps », ajoute le rapport de police.

Bilodeau, 29 ans, originaire de Coaticook, aurait un dossier faisant état de cinq excès de vitesse et d'un accident subi au Vermont, semblable à l'accident du 29 novembre.

Le dossier de la police du Vermont indique que le 17 août 1984, la remorque de Bilodeau a quitté la route et a perdu son chargement. Bilodeau aurait alors déclaré qu'il ne savait pas ce qui était arrivé. Plus tard, il a dit qu'il s'était endormi au volant.

## Trente-cinq juristes du pays reçoivent le titre de « Conseiller de la reine »

OTTAWA (PC) — Quelque 35 juristes du pays ont été honorés par le ministre fédéral de la Justice Doug Lewis en recevant le titre de « Conseiller de la reine ». Plusieurs d'entre eux sont des fonctionnaires.

Le titre de « Conseiller de la reine » ne confère aucun avantage ni salaire à son détenteur, si ce n'est la permission d'inscrire les initiales « c.r. » après son nom.

C'est un honneur accordé aux avocats et avocates « en reconnaissance de leur dévouement pour le droit et pour son avancement dans notre société », lit-on dans un communiqué émis par le cabinet de M. Lewis.

Parmi les fonctionnaires nommés, on retrouve Me Barbara McIsaac, conseillère légale au contentieux civil du ministère de la Justice, Me Frederick Sparling, directeur de la division des compagnies du ministère des Consommateurs et des sociétés, et Me Brian Dickson, directeur du service juridique du ministère des Affaires extérieures.

Me Vern Krishna, de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa et plusieurs avocats exerçant le droit en pratique privée ont également reçu le titre honorifique.

Les autres personnes honorées sont : J. Roger Banford, d'Alma, Yves Bernatchez, de Québec, Alain Bisson, de Hull, David Bonham, de Kingston, Ont., Myriam Bordeleau, de Montréal, Norman Bossé, de Rivière-du-Loup, Nicole Cloutier, Ottawa, Pierre Delisle, Sainte-Foy, T. Anthony Dohm, Whitehorse, T. Robert Flahiff, Montréal, Claude Fontaine, Montréal, Edward Horembala, Whitehorse, Pierre Loisel, Montréal, James Lyon, Regina, Ian MacGregor, Ottawa, Pierre Mazurette, Jonquière, Pierrette McConomy, Montréal, Gordon McGilton, Montréal, John Milligan, Hull, Richard Mosley, Ottawa, Derek Mullan, Vancouver, René Paquet, Sainte-Foy, Tamara Parsch-Rybkin, Ottawa, Katherine Peterson, Yellowknife, Mohan Prabhu, Ottawa, Robert Roddick, Edmonton, Marie-Paule Scott, Hull, David Sellen, Winnipeg, William Teed, St-Jean, N.-B., J. Edward Thompson, Toronto, et Ginette Williams, Ottawa.

**CARILLON**

**HÔTEL**

**BANQUETS ET RÉCEPTIONS**  
de tout genre

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audio-visuels disponibles

Rés.: Marie Fiset (418) 653-5234

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

**Dr J.R. Clément** m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

◆ VERRES DE CONTACT	◆ LENTILLES JETABLES
◆ Correction de l'astigmatisme	◆ Pathologies reliées aux verres de contact
◆ Lentilles double foyer	◆ Examen de la vue

**PLACE DE LA CITÉ**

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V4T3 (418) 654 1488

**ACOUSTIC RESEARCH**

## Le produit la qualité

*Laissez-vous séduire par la qualité Hi-Fi des produits Acoustic Research.*

Depuis 34 ans, une progression reconnue et entendue de par le monde.

L'ENSEMBLE: MAGNÉTOPHONE À CASSETTE RD06, LE LECTEUR LASER CD06, L'AMPLIFICATEUR X-07, DE 75 WATTS PAR CANAL, AINSI QUE LES ENCEINTES ACOUSTIQUES AR 122 (NE FIGURENT PAS)

3 499\$

# stéréoquad

Où l'excellence est à prix abordable

QUÉBEC

750, côte Franklin 687-0909

**"C'est grâce à Nutri/Système que j'ai perdu 50 lb et repris goût à la vie".**

Notre programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- attention individuelle
- pas de calories à compter

**Ouvert le 2 janvier de 9h à 20h**

**Appelez maintenant**

Notre cliente Sherril a perdu 50 lb

PLUS DE 1400 CLINIQUES DANS LE MONDE

nutri/système

cliniques minceur

3 SEMAINES

pour seulement

49\$\*

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

**658-3000**

979, de Bourgogne  
Sainte-Foy

**624-0440**

9185, boul.  
Henri-Bourassa  
Charlesbourg

**681-1212**

CARREFOUR VANIER  
459, rue Soumande  
(face à Place Fleur de Lys)

\* Offre spéciale, comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement pour un temps limité.

*la vraie*

# vente

À 1¢

À NOS 6 MAGASINS

## Notre vente débutera le mercredi 3 janvier 1990

Surveillez notre annonce dans ce journal le 3 janvier. Profitez de spéciaux sans pareil en magasin.

1¢

Ajoutez et doublez votre achat dans les vêtements hommes et dames.

G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

STATIONNEMENT FACILE A NOS MAGASINS

<p><b>PLACE FLEUR DE LYS</b> Près de Laura Secord</p>	<p><b>CANARDIÈRE QUÉBEC</b> Centre d'achats La Canardière boul. Sainte-Anne</p>	<p><b>MONTMORENCY</b> 4080, boul. Sainte-Anne près des chutes</p>
<p><b>SAINTE-FOY</b> Place des Quatre-Bourgeois Coin Duplessis et Quatre-Bourgeois</p>	<p><b>PLACE LAURIER</b> mail sud-ouest 2e niveau près de la Baie</p>	<p><b>GALERIES DE LA CAPITALE QUÉBEC</b> 2e niveau (entrée de la Baie)</p>

## EDITORIAL

# La réforme des bas de laine

**L**e ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson, n'a pas caché ses véritables objectifs, le 11 décembre dernier, en présentant une réforme globale des règles régissant l'épargne-retraite et les régimes de pension.

Le vieillissement rapide de la population canadienne amène les gouvernements à planifier leur désengagement vis-à-vis des citoyens âgés qui exercent, de plus en plus, une forte pression sur les coûts des services de santé, ceux pour leur logement, leurs transports, leurs loisirs et autres.

« Dans moins de vingt ans, soulignait le ministre, la génération de l'après-guerre approchera l'âge de la retraite. D'ici 40 ans, la population d'adultes de plus de 65 ans aura doublé au Canada. Nous avons besoin d'un cadre fiscal bien conçu pour stimuler l'augmentation de l'épargne privée dès maintenant, afin de répondre aux besoins de pension de l'avenir. »

En ce sens, la réforme de M. Wilson, promise à de multiples reprises depuis 1984, vient tardivement. La courbe démographique du pays commandait depuis longtemps des ajustements des plafonds de cotisation aux régimes de retraite, mais le coût fiscal des hausses a amené le ministre à repousser cette révision d'un régime demeuré intouché depuis 1976. C'est le premier reproche qu'on peut lui faire mais mieux vaut tard que jamais, dit-on souvent.

La perspective pour les travailleurs qui ne participent pas à un régime d'entreprise de voir grimper de 7500 \$ actuellement à 15 500 \$ en 1995, le maximum de leurs contributions permises est certes très alléchante. Elle constitue, de plus, une mesure juste pour le travailleur autonome qui ne bénéficie pas de tous les avantages que procurent les mesures de sécurité en place dans le secteur public ou la grande entreprise. Ces salariés peuvent engranger davantage pendant leur période active.

Il faut également accueillir de façon positive la possibilité qui sera laissée à un travailleur qui, à compter de 1990, ne versera pas dans un REER la cotisation maximale permise pour une année, de reporter pendant sept ans la partie inutilisée. Le marché du travail est devenu si mouvant que les salariés occupent maintenant plusieurs emplois au cours de leur vie. Ce qui implique souvent des fluctuations importantes dans leurs revenus à l'intérieur d'une courte période, sans compter que les besoins financiers de chacun peuvent varier beaucoup, d'une année à l'autre, pour toutes sortes de raisons.

Celui qui est soucieux de préparer sa retraite ne doit pas être pénalisé par ce type de facteurs.

Par contre, la complexité de la réforme du ministre Wilson est attristante, lorsque l'on y regarde de plus près. Tous les employeurs qui ont un régime de retraite devront faire connaître au ministère fédéral du Revenu, à chaque année et pour chacun des employés, les paramètres permettant d'effectuer le calcul de la contribution personnelle au REER. Le ministre enverra par la suite une note à chaque contribuable pour l'en informer, puisque le niveau de sa contribution autorisée variera selon les particularités des régimes d'entreprises.

On ne pouvait imaginer formule plus triturée. Un tel système engendrera des frais d'administration pour les entreprises déjà enterrées sous les formalités imposées par les gouvernements; des frais d'administration davantage importants encore pour le ministère du Revenu, en plus de rendre difficile pour chaque contribuable sa planification financière annuelle.

Enfin, si la réforme de M. Wilson est intéressante pour le travailleur autonome et le salarié moyen, elle n'apportera à peu près rien aux hauts salariés, sur qui il est certes toujours difficile pour la majorité de s'attendrir, mais dont la tolérance aux prélèvements fiscaux est mise à rude épreuve dans ce pays.

J.-JACQUES SAMSON

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II

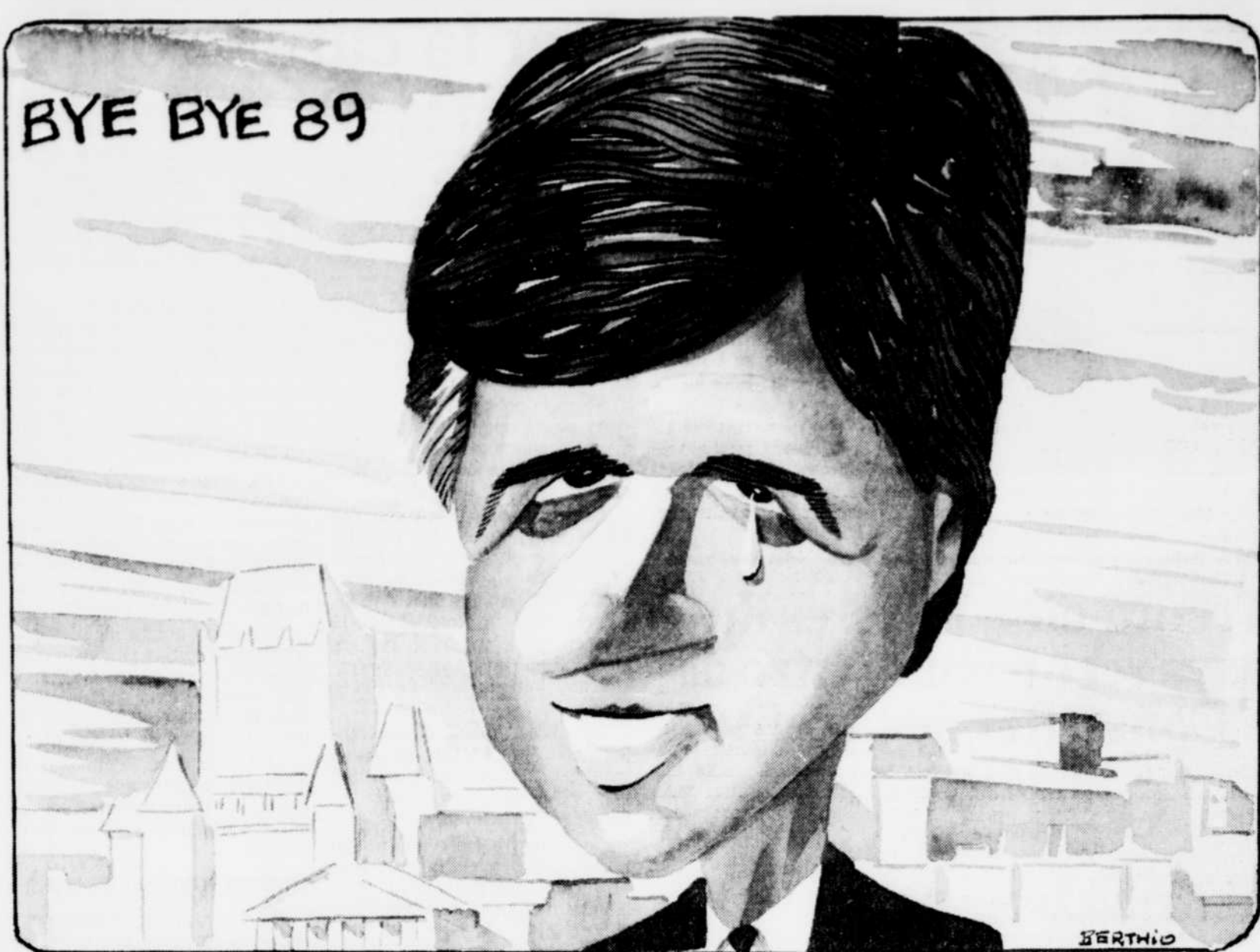
Président et Éditeur:  
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:  
CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information:  
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSON



## Point de vue



par  
Raymond  
GAGNE

**L**a réaction du président des Entreprises Perez-Roccos au sujet de l'avenir de la Pointe-à-Carcy est compréhensible. Le constructeur est touché directement par la recommandation d'un comité consultatif d'en faire un parc.

M. Marc Lefrançois est justifié d'anticiper un profit intéressant à court terme du lotissement de ce terrain. D'autant plus que les politiciens fédéraux ont eux-mêmes suscité chez lui cette attente en l'encourageant à investir dans des travaux préparatoires et à parfaire un plan d'aménagement. Perez-Roccos a déjà dépensé près de 1 million \$ en vue d'y ériger des habitations. Il est en droit de protester contre le sort réservé à son projet.

Quand, par contre, il dit avoir l'intention bien arrêtée d'élever des constructions dont les caractéristiques sauront respecter les particularités du milieu et dont l'aménagement garantira en tous temps l'accès de la population au fleuve Saint-Laurent, on nous permettra de douter de sa sincérité.

Le monde des affaires comme celui de la politique n'ont pas encore appris, quoi qu'ils en disent, à militer dans

la confrérie du développement durable. L'environnement écope toujours quand il est confronté à la rentabilité nécessaire d'un projet ou à la perspective alléchante d'en tirer un profit légitime à court terme. Les Terrasses du Vieux-Port en sont un malheureux exemple. On compte par dizaines de telles réalisations dans la grande région de Québec.

La responsabilité de la décision concernant l'avenir de la Pointe-à-Carcy ne doit donc être laissée ni aux entrepreneurs ni aux politiciens. La réaction négative du ministre fédéral Pierre Blais résultant de la recommandation du Comité consultatif le démontre. Les deux clans sont généralement mal placés quand il s'agit de décider de l'intérêt général. La tentation les amène souvent à préférer des compromis qui s'avèreront rarement à l'avantage de la majorité et de son milieu.

Il ne sera que juste de voir la Pointe-à-Carcy revenir entièrement aux citoyens. Partie intégrante du lit du fleuve cet espace appartenait à la collectivité avant que le fédéral ne se l'approprie par remplissage et y aménage des installations portuaires. À l'époque on s'accapare facilement d'un bien collectif en le sous-

trayant à l'usage de la population. Ainsi a-t-on agi à Québec, ainsi a-t-on procédé à Montréal. Le Saint-Laurent devait être réservé prioritairement à la navigation et aux opérations portuaires importantes pour l'économie.

Qu'on constate aujourd'hui l'absence d'une ouverture au fleuve n'a rien pour surprendre. Les citoyens prennent rapidement conscience de l'étroite relation existant entre les richesses du milieu sous-traitées à leur vue ou longtemps ignorées et leur qualité de vie. Et ils en réclament l'accès et la jouissance.

Il faut reconnaître l'effort consenti par Ottawa, en 1984, pour tenter de corriger la situation. S'il faut le voir pour considérable, il faut aussi retenir qu'il fut réalisé maladroitement. De telle sorte que des ajustements restent à faire outre celui d'empêcher que la Pointe-à-Carcy soit privatisée comme le souligne le Comité consultatif.

Après avoir interrogé la population, reçu moult mémoires, les avoir décortiqués et séparé l'ivraie du bon grain, l'organisme de consultation en est arrivé à la conclusion qu'il fallait permettre à ce site exceptionnel de jouer le rôle qui devait être le sien, c'est-à-dire, refléter sa propre

réalité. Celle-ci comporte trois éléments. Il s'agit à la fois d'un port maritime, d'un lieu de promenade, de détente et d'observation et d'un lieu historique.

Les politiciens conservateurs fédéraux ont peu tenu compte de ces trois éléments. Pour eux, rentabilité est synonyme de privatisation. Ils ont donc créé des attentes chez certains entrepreneurs dont les Entreprises Perez-Roccos qui n'ont pas hésité à s'engager sérieusement dans un projet de développement. Ils attendaient un autre résultat des travaux du comité consultatif. Ils se sont abusés. Aujourd'hui, le pot est cassé. Perez-Roccos est amer et, Pierre Blais sérieusement contrarié.

Pour une fois, un organisme de consultation confirme que la population prend le parti de la qualité de vie quoi qu'en dise M. Marc Lefrançois. Il ne faudrait donc pas en faire un plat et tenter de renverser le monde.

Les trois commissaires, MM Gilles Boulet, Clément Richard et Madame Carole Fernet attestent également que la priorité accordée à l'environnement se justifie et qu'elle prouvera sa rentabilité avec le temps. Leurs recommandations vont dans ce sens. Bravo!

## Malvenue mais explicable

### Notre Opinion

#### Profond désaccord

(Lettre à Brian Mulroney, premier ministre du Canada)

Médecin québécois, je travaille actuellement au Nicaragua dans un projet de coopération et de promotion de la santé. La promotion de la santé se heurte toujours à un problème majeur: la pauvreté. Chaque jour je vois des enfants qui souffrent de malnutrition.

Si je prends le temps de vous écrire, tandis que des patients font la queue devant ma porte, c'est pour m'unir à la campagne des organismes de coopération et de solidarité et manifester aux gouvernements canadien et québécois mon profond désaccord face aux coupures effectuées aux budgets de l'Aide canadienne au développement et aux subventions du secteur bénévole, c'est-à-dire les organismes de coopération et d'éducation populaire.

On coupe dans les budgets de

l'aide au développement alors que les budgets de la Défense et des Affaires extérieures augmentent. Notre pays réputé pacifique consacre de plus en plus d'argent aux armes neuves et sophistiquées, et de moins en moins d'argent à l'éducation et au développement des peuples. (...)

J'ose espérer, grâce à la progression de certaines prises de conscience, que le prochain budget de votre gouvernement rétablira un peu plus d'équité entre les parts dévolues au développement et à l'éducation et celles allouées à la défense et à la production militaire.

Quand on pense qu'en deux semaines les gouvernements du monde dépensent pour des armes assez d'argent pour nourrir l'humanité entière pendant un an, l'on ne peut que se révolter devant la croissance des budgets militaires, surtout quand on l'enlève à ceux qui ont faim.

Je me permets de demander à

un ami au Québec d'envoyer des copies de cette lettre aux journaux, espérant que d'autres vous feront également connaître leur désaccord.

Paul Roberge  
Santa Lucia, Nicaragua

#### La paix du cœur

Depuis toujours, nous nous intéressons au thème de la paix dans le monde, dans notre pays, dans notre ville et dans nos petites familles. Cette année encore, nous avons, par les médias, vu des hommes se battre pour toutes sortes de raisons, dans une multitude de pays.

Nous avons entendu parler de pays qui dépendent des milliards de dollars alors que tout à côté, d'autres hommes, d'autres femmes, d'autres enfants meurent de faim et souffrent de multiples maladies.

Dans tous les coins du monde des tas de gens se sont levés. Des millions \$ ont été recueillis, des tonnes de biscuits nutritifs

ont été expédiés par bateau dans ces pays où l'horreur règne.

Ça a apaisé notre conscience et nous nous sommes endormis.

Mais il ne faut pas dormir! Notre propre pays construit des armes de guerre: bombes, chars, fusils, rayon de la mort... etc. dont l'objectif est de détruire et pendant ce temps, on diminue les budgets consacrés à l'aide internationale, aux services sociaux: hôpitaux, foyers de vieillards, assistés et autres nécessiteux.

Nous souhaiterions vivement, du fond de nos cœurs, que cet argent, que notre argent, serve à soulager la misère plutôt que de créer l'inquiétude, la maladie ou la mort.

En Amérique, nous produisons assez de nourriture pour nourrir tous les habitants de la terre. C'est donc difficile de comprendre pourquoi ces gens-là ne mangent pas à leur faim. N'avons-nous pas des devoirs envers eux?

Il est à espérer que nous nous réveillerons mutuellement, que notre petite planète sera sauvée et qu'enfin, nous vivrons dans la quiétude, le partage et l'amour. (...)

P.S.: Pour contribuer à sauver notre planète, si on commençait par laisser pousser les pissenlits sur nos gazons?

Jeanel Caron  
Ancienne-Lorette

#### Mettre un frein

Il y a quelques mois, le gouvernement a sabré dans le budget d'aide aux pays en voie de développement. Pourtant, l'aide internationale n'est pas uniquement investie dans des projets d'infrastructure. Une partie de cette aide est directement transmise à des organismes locaux qui bien souvent assurent la survie d'une communauté.

Toute coupure d'aide sera d'abord ressentie par ces organismes et par là même, menace-

ra la survie des communautés concernées.

Il ne faut pas oublier non plus que le désespoir des populations du Tiers-Monde peut avoir une conséquence directe sur la vie des pays industrialisés. La disparition de la forêt amazonienne est un exemple particulièrement inquiétant parmi d'autres de cette situation. En effet, les paysans, faute de terres et de moyens disponibles, se voient obligés de défricher la forêt pour assurer leur survie. Il en découle une dégradation mondiale des climats. Aux exemples écologiques, il faut ajouter les graves problèmes politiques (émeutes, immigration trop importante) et économiques (baisse des exportations vers ces pays).

Donc si ce n'est par souci humanitaire, du moins dans l'intérêt propre du pays, le gouvernement se doit de mettre un frein à ses coupures dans le budget de l'aide internationale.

Hervé Guérard  
Ste-Foy

# LES DOSSIERS

## La ville de Québec dirigée par une nouvelle administration 1990 deviendra l'année des réorientations

L'année 1990 sera déterminante pour la ville de Québec. Dans un premier temps, il lui faudra trouver des moyens pour revitaliser le centre-ville et, dans un second temps, réviser le plan de développement de la ville, particulièrement dans le Vieux-Québec.



par  
Marcel  
COLLARD

Au cours d'une entrevue accordée au **SOLEIL**, le chef du Rassemblement populaire (RP) et nouveau maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, affirme que ce sont là deux des principales décisions que les autorités municipales devront prendre au cours des prochains mois.

D'une façon urgente, le conseil doit concrétiser son intention de mettre en valeur les terrains de « l'espace Saint-Roch », y compris certains édifices avoisinants, selon un concept préconisé par son parti durant la campagne électorale. Ce projet vient en opposition à celui d'une « grande place », un projet d'une plus grande envergure, défendu par le Progrès civique.

En outre, M. L'Allier entend réviser l'ensemble des règles régissant le développement, notamment dans la partie ancienne du centre-ville. « Nous ne voulons pas y aller à la pièce, explique le maire. Les gens doivent connaître les règles du jeu et pour ce faire, nous nous inspirons du plan directeur d'aménagement et développement de la ville pour rédiger un programme d'action. »

### « L'espace Saint-Roch » ?

Au cours des premiers mois de 1990, le maire pense pouvoir obtenir les études manquantes afin d'entreprendre à l'automne la réalisation des premières phases de « l'espace Saint-Roch ». Depuis les élections, « des gens sérieux » notamment au niveau « institutionnel » se sont montrés fort intéressés par la mise en valeur de ces terrains. Il ne s'agit pas de transformer ce secteur en parc, mais d'en faire un moteur de développement

pour la basse ville. On tentera également d'harmoniser cette réforme à la relance de l'activité dans les rues Saint-Joseph et Saint-Vallier.

« Le concept, d'expliquer le maire L'Allier, consiste à mieux intégrer l'habitation dans cet espace et ce à un prix raisonnable et de renforcer les autres fonctions. Il faut que la population voit d'avance le type de développement, qu'elle puisse le visualiser à partir de dessins, d'esquisses et qu'elle dise si c'est cela correspond à ses volontés. Nous prendrons des dispositions pour que le public ait facilement accès à l'information relative au développement sur le territoire. »

En outre, au cours des prochains mois, le maire fera en sorte que les promoteurs et le public aient un accès facile aux cartes, maquettes et autres documents qui se rapporteront aux mises en chantier à Québec afin que l'on sache où il y a place à des investissements. « Tout le monde, insiste le maire de Québec, doit savoir en même temps quels sont les programmes de développement de la ville afin de permettre aux promoteurs de soumettre des propositions. Il ne faut pas négocier en privé et de se fermer à la discussion aussitôt qu'un contact est établi. »

### Bien d'autres décisions

Dans la liste des autres décisions à venir en 1990, on retrouve, parmi les plus pressantes, celles qui touchent l'agrandissement du centre municipal des congrès, la mise en valeur des terrains de l'Exposition provinciale, ceux de la Pointe-aux-Lièvres et de la Pointe-à-Carcy dans le Vieux-Port.

« Tout cela, fait observer le maire, se situe autour du même axe de développement. Toutes les composantes sont reliées entre elles... ce qui engendre une autre dynamique. »

De plus, M. L'Allier ajoute qu'au cours de cette première année de mandat, son parti établira de nouvelles règles de jeu qui seront très claires et bien connues.



« Il y a bien des gens qui s'attendent à ce que l'on fasse le déclubage. » - Jean-Paul L'Allier.

Il cherchera également à mettre en place les mécanismes de consultation promis durant la campagne électorale en ce qui concerne les grands projets. Il veut de plus améliorer l'efficacité des outils servant aux prises de décision surtout dans le domaine de l'urbanisme.

Par ailleurs, le fonctionnement de la Commission d'urbanisme va être revu. « Il n'est pas normal, affirme M. L'Allier, que les gens ne puissent pas venir défendre leurs plans accompagnés de leurs professionnels devant une commission qui peut les bloquer, surtout quand il s'agit de projets importants. »

### Un début de « déclubage »

En regard de l'organisation municipale qui existait à l'hôtel de

ville au temps du Progrès civique où l'on pointait du doigt le système d'administration en vase clos, M. L'Allier oppose une série de réformes. « Il y a bien des gens, note M. L'Allier, qui s'attendent à ce qu'on fasse le « déclubage », particulièrement dans l'attribution des contrats aux professionnels et des nominations à caractère politique au sein des commissions. Pour les nominations, nous ferons appel aux organismes structurés. Par exemple, l'Ordre des architectes pourra proposer un choix de noms. »

Un rapport portant sur une nouvelle politique d'attribution de contrats aux professionnels est attendu à la fin de janvier. M. L'Allier cherche à se donner une

politique efficace pour que les fournisseurs soient connus, répertoriés et qu'ils soient aussi notés en fonction de la qualité de leurs services professionnels dans d'autres villes. En outre, dans le choix de ces firmes, « la ville doit se comporter comme une cliente sévère pour choisir des gens qui ont les qualifications appropriées et leur donner des mandats précis. »

Dans son programme, le RP écrit qu'il découragera la spéculation financière par une surtaxe sur les terrains inutilisés ou sous-utilisés et sur les reventes spéculatives. Selon le maire, le meilleur moyen d'y parvenir, c'est d'obliger les spéculateurs à payer leur part du développement.

« Ce qui est mauvais dans la

basse-ville, poursuit M. L'Allier, c'est que tu as des propriétaires qui achètent un pâté complet de maisons avec l'intention de ne pas investir le moindre sou. On les laisse se dégrader. Vient un temps où ces logements deviennent invivables et il faut tout raser. Les pertes étant épongées par l'impôt, au bout de sept ou huit ans, tu rases et tu construis. »

« Pourtant, après l'achat d'immeubles à vocation résidentielle, de poursuivre le maire de Québec, il faut avoir un minimum d'entretien pour éviter la dégradation accélérée et empêcher que des morceaux complets de la ville soient achetés et qu'on les laisse vieillir artificiellement et prématurément pour finalement les destiner à la démolition. »



L'aménagement et le développement de certains secteurs de la ville de Québec seront au centre des discussions en 1990.

## Le difficile mariage entre l'économie et le patrimoine

Le maire Jean-Paul L'Allier donne une consigne claire aux services municipaux : « Les développeurs doivent développer et les conservateurs doivent conserver. Les heurts inévitables seront sources d'une nouvelle synergie. »

Au cours d'une entrevue, le nouveau maire de Québec a tenu à préciser que le programme de son parti, loin d'être un obstacle au développement de la ville, comme l'ont souvent prétendus ses adversaires, propose seulement d'édicter des règles du jeu qui seront connues de tout le monde.

« Il ne s'agit pas d'attirer des rentrées fiscales à tout prix. Le mandat de l'Office municipal de développement économique (OMDEQ) demeure le même. Sa mission est d'aller chercher de nouvelles entreprises. Je dis aux gens de l'OMDEQ : 'Foncez ! Allez chercher des entreprises. Défonchez les portes de la promotion s'il le faut et soyez agressifs.' C'est une mission qu'ils accomplissent très bien. »

« D'un autre côté, ajoute-t-il, il faut que nos services d'urbanisme, nos services de protection, disent : 'Attention, on ne peut pas faire n'importe quoi à Québec, n'importe où et n'importe quand.' En d'autres mots, tu as, d'un côté, des gens qui sont payés pour exploiter et d'un autre côté, des gens qui sont payés pour protéger. Il faut trouver une façon de bien travailler ensemble. »

« Je ne veux pas, estime le maire L'Allier, que l'OMDEQ comptabilise les gains sur les municipalités voisines au même titre qu'un apport net provenant de Montréal, de Boston ou de Taïwan. »

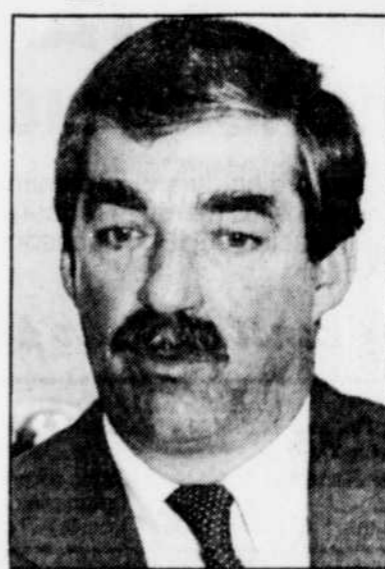
« Je tiens à leur support, dit-il, pour augmenter la création d'emplois dans les secteurs les plus

défavorisés de la ville. Il est certainement plus facile de vendre de l'espace neuf dans le nouveau parc Armand-Viau que d'attirer des entreprises dans le quartier Saint-Roch. Quand l'OMDEQ vend de l'espace dans le parc Armand-Viau, peut-être qu'il ne se préoccupe pas assez de savoir où vont habiter les gens qui vont travailler là. »

« Si tu viens de créer 75 emplois pour des gens de Charlesbourg, indique-t-il, tant mieux pour eux. Mais pour nous autres, comme ville, la rentrée fiscale de l'entreprise n'est pas suffisante. On a besoin de faire un effort pour donner de l'ouvrage aux gens qui habitent déjà dans la ville de Québec. »

« Si tu places tous tes efforts dans les parcs nouveaux, parce que c'est plus facile en périphérie, de poursuivre le maire, tu entres vraiment en concurrence avec Sainte-Foy puisqu'il s'agit du même genre de terrains. Dans ces conditions, comment s'attendre à ce que les gens cherchent à s'implanter à Québec et qu'est-ce qu'on fait avec le parc industriel Saint-Malo, près du centre-ville ? Je veux que les gens de l'OMDEQ m'aident davantage à faire du développement (économique) dans le vieux bâti. S'ils disent qu'ils n'en ont pas les moyens, on leur en donnera. »

« M. André Joncas est un des meilleurs commissaires industriels, de dire M. L'Allier. Il fait son boulot. Il est là pour faire de la promotion et du développement économique. Il n'a pas à se soucier si les projets laisseront des traces sur le patrimoine. Il y a



M. André Joncas est considéré comme étant un des meilleurs commissaires industriels.

d'autres services pour cela. »

Est-ce que cela ne risque pas de provoquer des heurts avec le service d'urbanisme ?

« Cela deviendra un fait constant, répond M. L'Allier. C'est la synergie que je souhaite. Les gens vont s'habituer à respecter les contraintes des autres. »

Qui sera l'arbitre ?

« C'est moi en partie. Mais, il faut que le débat se fasse avant et que les règles du jeu soient connues tout en demandant à chacun d'y aller au maximum. Aux conservateurs à conserver. Les développeurs, eux, doivent développer. Le défi de l'autorité politique, c'est d'intégrer développement et conservation. C'est le bris d'équilibre entre les deux qu'il faut craindre. Si la ville de Québec se figeait dans une attitude muséologique, ce serait un désastre pour elle-même et pour sa fiscalité. Mais en même temps, si la ville se considérait elle-même comme un chantier où les vieilles pierres sont plutôt des obstacles que d'autres choses, ce serait aussi un désastre », de conclure M. L'Allier.

### Des décisions importantes seront prises en 1990...

En 1990, des décisions importantes seront prises par les nouveaux élus du conseil municipal de Québec. Parmi celles-ci, retenons :

- l'étude du dossier PIRSIA et des subventions à Laurent Gagnon ;
- un plan de développement ;
- un projet moteur pour la basse-ville ;
- un code d'éthique d'ici deux mois ;
- la poursuite du « dégrais sage » du budget ;
- tenue d'un « Lac-à-l'Épaulé » des maires de la CUQ ;
- la consultation et la mise en place de conseils de quartier et la démocratisation à l'hôtel de ville ;
- obtenir l'aide du gouvernement pour la conservation du patrimoine ;
- nouvelle politique d'embauche des étudiants.

# Winnipeg inaugure le casino de l'hôtel Fort Garry

WINNIPEG (PC) — « Faites vos jeux, rien ne va plus. » On se serait cru à Monte Carlo, mais c'est à Winnipeg, dans le luxueux hôtel Fort Garry rénové par l'homme d'affaires Raymond Malenfant, qu'on a donné hier soir le premier coup de roulette dans le nouveau « Crystal Casino ».

ration du Crystal Casino, construit dans un style européen au coût de 5 millions \$.

« L'ambiance de fête qui règne à l'hôtel Fort Garry de même que l'atmosphère calme et détendue de la salle de jeu donnent au casino une apparence attrayante et un cachet européen bien particu-

lier », a dit M. Mitchelson, installé au beau milieu des tables de jeu et des chandeliers de la somptueuse Crystal Room.

La Crystal Room est la salle de bal de cet ancien hôtel ferroviaire construit il y a 76 ans, et qui vient d'être rénové.

Le chic casino sera ouvert toute l'année. Il comprend 175 machines à sous et des tables pour jouer au baccara, au blackjack et à la boule — un jeu de roulette français que le casino se vante d'être le premier à offrir en Amérique du Nord.

mais il ne fonctionnait que 90 jours par année, n'était pas équipé de machines à sous, n'avait pas de politique vestimentaire et était critiqué par tous. On le disait mal fréquenté.

Le propriétaire de l'hôtel Fort Garry est le controversé homme d'affaires québécois Raymond Malenfant, devenu célèbre après une longue lutte syndicale qui l'a opposé aux employés du Manoir Richelieu, affiliés à la CSN.

Le fils de Raymond Malenfant,

Alain, a déclaré hier que la présence du casino dans l'hôtel allait grandement contribuer à la prospérité de l'établissement que son père a acheté pour moins de 2 millions \$ en octobre 1987.

Le gouvernement provincial a dépensé 5 millions \$ dans la rénovation et la décoration du septième étage (où est situé le casino), et versera au propriétaire un loyer annuel de 150 000 \$ au cours des cinq prochaines années du bail.



L'homme d'affaires québécois Raymond Malenfant fait l'essai d'une machine à sous à l'occasion de l'inauguration du Crystal Casino, dans son hôtel de Winnipeg, le Fort Garry.

## 10 millions \$ de profits

Le gouvernement manitobain prévoit que le casino réalisera des profits annuels de l'ordre de 10 millions \$. Cet argent servira à financer les projets spéciaux du gouvernement en matière de soins de santé.

Le Crystal Casino vient remplacer un casino semblable mais moins important, qui était exploité depuis cinq ans au Centre des congrès de Winnipeg.

L'ancien casino rapportait environ 3,5 millions \$ chaque année.

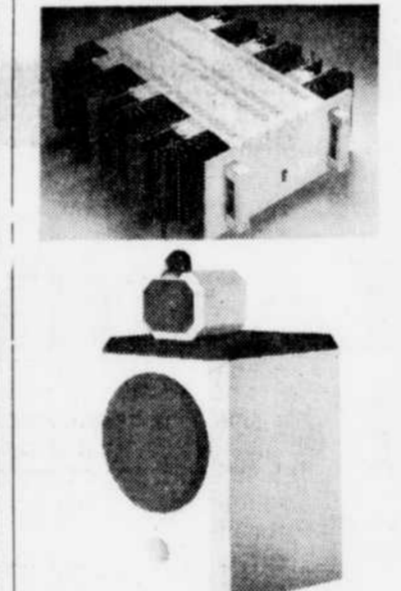
**COMMENT ETUDIER POUR RÉUSSIR**  
METHODE GARANTIE DEPLIANT GRATUIT  
Prof. P.-E. BELLEAU  
A 3 leçons de 2 heures  
9 Cours écrits  
C Cours sur cassette  
836, d'Argillon, Québec G1R 1M9  
Tél.: 523-3754

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...**  
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.  
**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h30 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

## VOEUX DU NOUVEL AN

L'Archevêque de Québec, Monsieur le Cardinal LOUIS-ALBERT VACHON, recevra les voeux des citoyennes et citoyens de la région le 1er janvier 1990, de 11 h 30 à 12 h 30, à la résidence de l'Archevêché de Québec, 2 Port-Dauphin.

## HAUTE FIDÉLITÉ À QUÉBEC POUR CEUX QUI EXIGENT plus



SIMA  
KRELL  
CONTERPOINT  
MERIDIAN  
ACOUSTAT  
NAKAMICHI  
B & W  
QUAD  
SOTA

**rotac**  
électronique inc.  
2873, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy  
Fermé le lundi  
6 salles d'écoute  
Service spécialisé en audio et vidéo de toutes marques  
Magasin 653-7768  
Service 653-4972

## le manoir MANRÈSE

RÉSIDENCE POUR LES RETRAITÉS  
CONFORT • SÉCURITÉ • BIEN-ÊTRE  
MAGNIFIQUE VUE SUR LES LAURENTIDES

**STUDIOS DISPONIBLES SUR DEMANDE**  
2 REPAS PAR JOUR ET ENTRETIEN MENAGER INCLUS  
À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!

- un choix de studios, 3 1/2 et 4 1/2 (semi-meublés)
- surveillance vidéo aux portes principales
- infirmières 24 heures/jour
- service de pastorale
- minibus
- activités sociales
- salle à manger (repas facultatifs)
- balcons individuels
- piscine intérieure
- salon de coiffure
- accommodation
- médecin, podiatre
- salons pour les loisirs et la détente
- bibliothèque
- service bancaire par la caisse populaire Belvédère

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures  
le samedi fermé  
le dimanche de 13 h à 17 h  
Bureau de location:  
700, avenue Murray, Québec  
Tél.: 683-6438

Venez visiter nos appartements modèles

**le manoir MANRÈSE**

## NOTRE GRANDE VENTE AVANT INVENTAIRE

Dernière journée  
SE TERMINE AUJOURD'HUI À 17H

Plus que quelques heures pour profiter de rabais sans pareil sur nos prix de 1989...  
Entre autres, de magnifiques ensembles de vaisselle offerts à des prix très spéciaux!  
Venez constater sur place.

**RABAIS ALLANT JUSQU'À 60%**  
sur marchandise domestique en magasin seulement  
Le plus beau choix de  
• Vaisselle • Coutellerie  
• Verrerie • Cadeaux

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au samedi

**Renaud & cie**  
82, rue Saint-Paul  
692-0144

## VENTE EXTRAORDINAIRE D'INVENTAIRE

\$\$\$ 1/4 DE MILLION À LIQUIDER \$\$\$

Plusieurs rabais exceptionnels  
Sur choix d'ordinateurs, d'imprimantes et d'écrans, dans les marques réputées, telles que Macintosh, IBM, Panasonic, AMDEK, etc.  
Plusieurs rabais exceptionnels  
Venez constater sur place

EXEMPLE:

<b>AMDEK 286 / 8 MHZ / IMB</b>		<b>1 999 \$</b>
1 lecteur 3.5 / 1.44 mg	1 clavier étendu	Câble d'imprimante
1 lecteur 5.25	DOS 3.3	1 manette de jeu
1 disque dur 20 mg	Imprimante Panasonic 1180	1 carte ATI de jeu

(2 en inventaire)

Tous ces articles comportent une garantie complète.

**ComputerLand** ♦  
2600, boul. Laurier, Place Belle Cour, Sainte-Foy. (418) 657-6677

POISSON, FRUIT, PAIN, VIANDE, CHARCUTERIE, CHOCOLAT, PÂTISSERIE, PIZZA, POISSON, FRUIT, PAIN,

C'est

# BON, BON, BON

Aussi ouvertes le DIMANCHE angle Henri-Bourassa / 80ième Rue, Charlesbourg

PÂTES ALIMENTAIRES, YOGOURT, ÉPICES, RESTAURANTS, CÉRÉALES, FROMAGE, PÂTES ALIMENTAIRES, YOGOURT